



Mathieu LANCRY © GABNOR



Pratiques à la ferme

À la recherche d'autonomie

Après avoir été à la rencontre d'Alain DAGUZAN et de Pierre PUJOS, polyculteurs bio dans le Gers, dans les lettres précédentes (n°2 et n°3), nous partons dans le Nord-Pas-de-Calais à Marc-en-Ostrevent (59) sur l'exploitation de Mathieu LANCRY. Polyculteur bio et légumier de plein champ, Mathieu essaye de mettre en place un système de culture viable, durable et le plus vivable possible. Son témoignage nous permet d'aborder une nouvelle facette de l'autonomie.

L'engagement en bio

Après avoir été salarié dans le milieu associatif agricole pendant neuf ans, Mathieu s'est installé en 2006 sur une exploitation de 38 ha en grandes cultures et betteraves sucrières. Dès son installation, il a converti une partie des terres en bio et créé un petit atelier de volailles de chair en vente directe. L'agriculture biologique était pour lui une évidence : recherche d'autonomie, valeurs éthiques et refus d'utiliser des produits phytosanitaires. En 2007, Mathieu a profité de la possibilité d'arrêter son quota betteravier pour engager le reste de la ferme en bio. Dans la sole, les légumes de plein champ à forte valeur ajoutée (pommes de terre et betteraves rouges) ont fait leur apparition pour compenser économiquement cette transition. Après dix années de cultures en bio, Mathieu axe aujourd'hui ses efforts sur la gestion de son temps de travail pour un meilleur équilibre entre activité professionnelle et vie personnelle.

Un système de cultures diversifié

Mathieu qualifie lui-même ses terres de « très bonnes » : limons ou limons-argileux profonds, peu battants (entre 1,7 et 2,2% de MO). La pluviométrie annuelle est élevée (entre 650 et 700mm). Ces conditions pédo-climatiques permettent de nombreuses possibilités d'assolement et le parcellaire regroupé autour du corps de ferme facilite l'observation des cultures.

La rotation est construite sur sept ans. La sole de 2015 est répartie de la façon suivante : 10,5 ha de luzerne, 8,9 ha de triticales, 5,4 ha de pommes de terre, 5,1 ha de betteraves rouges, 1,3 ha d'oignons. Un essai de 5 ha de pois de conserve a été mis en place. « La rotation est amenée à évoluer régulièrement.



Champ de pommes de terre © GABNOR

Nous recherchons actuellement la culture la mieux adaptée pour valoriser un retournement de la luzerne. Est-ce une céréale d'hiver? Un légume de plein champ au printemps? » s'interroge Mathieu.

La luzerne a été introduite pour des raisons agronomiques: améliorer la structure du sol, gagner en autonomie azotée et diminuer la pression des adventices (chardons, etc.). Elle est implantée en mélange avec du dactyle pour assurer une bonne couverture du sol. Les problèmes de production de foin et de saturation des marchés du fourrage, conjugués à la difficulté de maintenir propres les parcelles de betterave rouge pendant tout leur cycle de culture, ont amené Mathieu à repenser sa rotation. Il part donc sur une nouvelle stratégie: luzerne implantée pendant 1,5 ans/betterave rouge/blé/oignon/blé/pomme de terre/pois de conserve. La gestion de la fertilisation des cultures repose sur l'implantation de la luzerne et la réalisation de reliquats sortie hiver afin d'estimer la fourniture du sol et calculer les apports complémentaires nécessaires.

| Culture | Variété | Dose et date de semis | Fertilisation | Rendement moyen sur 5 ans |
|-----------------------------------|------------------------|---|--|---|
| Luzerne sous couvert de triticale | | 25 kg/ha | | 12 T MS/ha |
| Blé | Lukkulus et Salsia | Mi-novembre à 200 kg/ha | 600 kg de 10-30-0 | 50 qx/ha |
| Betterave rouge | Redas (Label Rouge) | 650 000 plants/ha À partir du 15/05 | Reliquats du précédent luzerne | 40 T/ha |
| Triticale | Tremplin | 200 kg/ha 10-12/11 | | 50 qx |
| Oignon | Sentero | 800 000 graines/ha au 11/04 | 800 kg de 10-3-0 | Rendement prévisionnel: entre 25 et 35 T/ha |
| Pomme de terre | Ditta et Agria Setanta | Entre 36 000 et 40 000 pieds/ha 20-25/04 | 14 T de compost de fumier bovin et de fientes de volailles 800 kg de 10-3-0 500 kg de 2-0-20 | 35 T/ha |

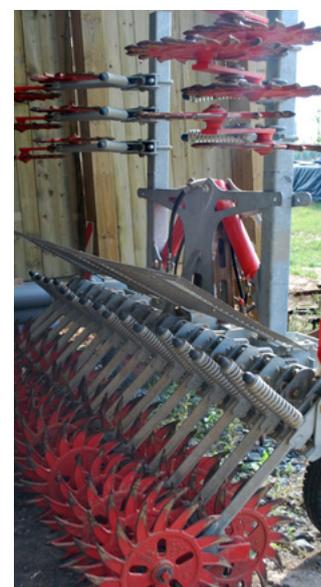


© GABNOR

L'achat collectif de matériel pour allier performance technique et efficacité économique

Mathieu adhère aujourd'hui à six CUMA, ce qui lui permet d'utiliser du matériel performant pour le travail du sol, le défanage, le retournement du compost, etc. Sans les CUMA, il lui faudrait investir dans du matériel très cher et difficile à amortir.

| Le matériel utilisé par Mathieu | |
|---------------------------------|---|
| Traction | 1 tracteur 105 cv, 1 tracteur 160 cv |
| Travail du sol | Charrue (entraide), déchaumeur et herse rotative en propriété, benne, chargeur, télescopique, rouleaux faneur, andaineur en CUMA |
| Semis et plantation | Semoir à céréales en propre, fraise, planteuse de pommes de terre et semoir monograine en CUMA |
| Fertilisation et traitement | Retourneur de compost en CUMA, pulvérisateur en copropriété, épandage de compost en prestation |
| Désherbage mécanique | Herse étrille 9 m combinée avec semoir pneumatique en CUMA, houe rotative 6,4 m, désherbeur thermique, bineuse à betterave avec caméra 5,4 m en CUMA |
| Récolte | Broyeur de fanes en CUMA, arracheuse de pommes de terre, déterreur et sauterelle, moissonneuse 3,6 m en propriété |
| Conditionnement | Trieur de pommes de terre, filets et cageots |
| Stockage | Bâtiment hors gel de 21 m ² pour les pommes de terre, bâtiment de 900 m ² (stockage du matériel, dalle bétonnée pour le stockage du grain et des betteraves rouges) |



Houe rotative © GABNOR

L'accompagnement technique

Depuis son projet de conversion, Mathieu adhère au **GABNOR**, le groupement régional des producteurs bio de la région Nord-Pas-de-Calais. «*Les appuis collectifs de terrain permettent des échanges qui favorisent la prise de recul par rapport à nos pratiques*», confie-t-il. Il bénéficie également de conseils de la part de la Chambre d'agriculture.

Des débouchés diversifiés, une complémentarité entre céréaliers et éleveurs

Les blés sont commercialisés auprès de la coopérative Biocer, les légumes de plein champ (betteraves rouges, pommes de terre et oignons) auprès de Norabio en gros et demi-gros. 3 tonnes de pommes de terre et 800 poulets de chair sont commercialisés en vente directe à la ferme. «*Initialement, la luzerne était valorisée chez un voisin conventionnel qui se chargeait des travaux de récolte. À partir de 2011, suite à la mise en place de la bourse aux fourrages du GABNOR, j'ai pu entrer en contact avec des éleveurs bio et valoriser ma luzerne en bio. J'ai bien sûr dû m'équiper en matériel de récolte via ma CUMA et me former. Heureusement la première année, il était assez facile de faire du foin et j'ai vendu 170 tonnes de luzerne à 130€/T. J'ai établi un prix de base sur mes coûts de production et sur un objectif de marge brute (900€/ha). J'ai maintenant tissé des relations de confiance avec quelques éleveurs qui passent des commandes tous les ans et m'indiquent à l'avance leurs besoins en quantité et qualité. En cas de sécheresse, ils seront prioritaires par rapport à mes autres clients. L'autonomie est une clef de la pérennité des systèmes bio. Les échanges directs de proximité entre éleveurs et polyculteurs favorisent la complémentarité des systèmes de production*» explique Mathieu.

Se dégager du temps: une priorité

L'exploitation rémunère aujourd'hui 1 UTH. Mathieu fait également appel à de la main d'œuvre saisonnière pour le désherbage manuel des betteraves rouges, des oignons et des pommes de terre (entre 250 et 300 heures par an). En 2014, il a créé avec sept autres agriculteurs bio et conventionnels un groupement d'employeurs, «Saisonnier des champs», pour répondre au problème récurrent de main d'œuvre ponctuelle sur les fermes. Un salarié sera employé à temps plein et tournera sur les huit fermes en fonction des besoins de chacun. Investi fortement dans le développement agricole (élu au bureau du GABNOR, président de Norabio, administrateur de la FNAB), Mathieu envisage également d'embaucher un salarié à mi-temps pour l'épauler dans son travail, ce qui lui permettra de concilier au mieux activité professionnelle et vie personnelle.

Une santé positive de la ferme, de nouveaux voisins bio pour échanger

Mathieu a mis en place un système qui lui correspond. L'exploitation dégage 2000€/ha/an sur la totalité du système d'exploitation. Une refonte de la conception de la rotation, l'adhésion à plusieurs CUMA et la création du groupement d'employeurs permettent une dynamique collective intéressante avec beaucoup d'échanges et d'entraide. Deux voisins ont d'ailleurs débuté une conversion en 2014. Combien d'autres franchiront le pas en 2015? Patientons encore un peu, réponse le 15 mai au soir!



© GABNOR



Parole de producteur

Les appuis collectifs de terrain permettent des échanges qui favorisent la prise de recul par rapport à nos pratiques.

Mathieu LANCRY



Parole de producteur

L'autonomie est une clef de la pérennité des systèmes bio. Les échanges directs de proximité entre éleveurs et polyculteurs favorisent la complémentarité des systèmes de production.

Mathieu LANCRY



Des échanges pour cultiver l'autonomie des fermes bio

Le recueil *Des échanges pour cultiver l'autonomie des fermes bio*, réalisé par le réseau FNAB, vient de paraître. Il vise à favoriser l'autonomie des fermes bio.

Face aux aléas climatiques, à la fluctuation des prix des aliments du bétail, aux difficultés de valorisation des cultures fourragères dans les systèmes de grandes cultures bio, il est primordial de conforter l'autonomie des fermes bio. Les échanges directs et de proximité entre polyculteurs et éleveurs bio au sein des territoires renforcent leur autonomie respective : par un gain agronomique et économique pour le polyculteur, par la sécurisation de ses besoins en fourrages et l'amélioration de la qualité des rations pour l'éleveur.

Des structures du réseau FNAB se sont saisies de la problématique il y a une dizaine d'années et ont mis en place des outils pour favoriser ces échanges : bourses d'échanges, formations, outils d'accompagnement des producteurs. La demande croissante des producteurs bio d'organiser ces échanges de proximité au sein des territoires a conduit le réseau FNAB à réaliser ce recueil d'expériences.

Ce recueil rappelle quelques notions de base (réglementation sur les échanges de matières premières notamment) et présente les outils disponibles. L'objectif est que l'expérience des uns profite à ceux qui souhaitent s'investir sur ce sujet.



Disponible sur [le site de la FNAB](#)

Dynamiques territoriales

Soutien aux démarches collectives: lancement des GIEE en 2015

Inscrit dans la *loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt* fin 2014, le dispositif des groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) vise à soutenir les « collectifs de producteurs s'engageant dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux ».

Le lancement du dispositif

En 2014, un appel à projets en faveur de l'agro-écologie a préfiguré les GIEE. Suite à cette phase expérimentale, les démarches de reconnaissance officielle des GIEE ont été lancées via un dispositif d'appels à projets régionaux. Les six premiers GIEE ont ainsi été reconnus le 21 février 2015 par le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, Stéphane LE FOLL.

Quel intérêt pour les producteurs bio ?

Par la reconnaissance en tant que GIEE, les démarches collectives de producteurs peuvent accéder aux aides « classiques » pour construire et mener leur projet soit de façon prioritaire, soit avec des bonifications. De plus, la communication sur le projet, le collectif et les pratiques développées en AB sera facilitée par la « labellisation » GIEE. Enfin, ce type de démarche officielle peut permettre de mobiliser plus aisément des partenaires techniques, économiques ou des équipes de recherche sur des thèmes innovants mis en œuvre par les producteurs bio. Des moyens complémentaires sont également mobilisables pour l'animation des projets, via des fonds nationaux (Casdar, France AgriMer...) ou européens (FEADER via les PDR régionaux), tous mobilisables au titre du développement agricole et rural. Cela peut donc constituer une opportunité de lancer une dynamique collective sur un projet territorialisé qui vous tient à cœur.

Quels critères pour les projets ?

Potentiellement, tous les thèmes sont éligibles pour faire reconnaître un GIEE. Pour être retenus et validés, les projets doivent être déposés auprès de la DRAAF et répondre au cahier des charges de l'appel à projets régional ([disponible ici](#)). Après instruction, l'avis

de la COREAMR est demandé. Cet avis doit être positif sur chacun des trois volets de la triple performance (économique, environnementale et sociale), mais il doit aussi être favorable en ce qui concerne la pertinence technique du projet et la plus-value collective. Des critères complémentaires d'évaluation portent sur la pertinence du (ou des) partenariat(s), l'innovation, la pérennité, les modalités d'accompagnement du projet et les possibilités de transférer les acquis du projet au-delà du seul groupe des producteurs concernés.

Pour aller plus loin

Les circulaires définissant les modalités de reconnaissance des GIEE ont été publiées en novembre 2014 et février 2015. Les appels à projets régionaux ont été lancés début 2015. Chaque région a son propre cahier des charges et son propre calendrier; ainsi certains appels à projets sont d'ores et déjà clos. Pour savoir si des initiatives ont été lancées dans votre région, vous pouvez contacter votre GRAB/GAB et profiter de la mutualisation de toutes les expériences suivies et accompagnées par le réseau FNAB.

Conversion bio : et si on se lançait à plusieurs?

Dans les régions céréalières du « grand Nord » la progression des surfaces en grandes cultures bio a longtemps marché au ralenti. Les raisons invoquées étaient nombreuses : systèmes trop intensifs, filières intégrées, freins techniques, absence de débouchés en betterave sucrière bio, etc. Pourtant, tous les agriculteurs passés par la case conversion en témoignent : le passage en bio se joue aussi bien dans les champs que dans la tête. En Nord-Pas-de-Calais, des agriculteurs jouent désormais la carte du collectif pour franchir le cap de la conversion. Une manière de mettre le changement à portée de main. En mutualisant du matériel ou du foncier, ils se donnent les moyens d'innover, de prendre ces risques qu'ils n'osaient pas prendre seuls. Le GABNOR, groupement régional des producteurs bio du réseau FNAB, accompagne ces dynamiques.

Mutualiser du matériel pour se donner les moyens techniques de réussir

Le Cambrésis, situé dans le département du Nord, est une zone classique de grandes cultures : blé, colza, escourgeon, betterave sucrière, endive y sont cultivés. En 2010, quatre agriculteurs décident de convertir chacun une parcelle en bio, pour voir, pour tester, pour se rassurer. À 6 ha chacun, le risque reste mesuré ! Ils suivent une formation technique et multiplient les rencontres avec d'autres agriculteurs bio. Déjà en CUMA, ils investissent dans du matériel de désherbage mécanique pour « se donner les moyens de réussir ». Céréales, féverole, luzerne, ce sont à l'époque quelques hectares pour une bonne dose d'hésitation mais une forte envie d'avancer.

Au fur et à mesure, ils implantent d'autres cultures (carotte, betterave rouge, lin, oignon...), avec du matériel toujours plus innovant (bineuse auto-guidée, RTK, désherbeur thermique, bed-weeder pour le désherbage manuel, etc.). Les résultats sont là mais de nouveaux besoins apparaissent, notamment la structuration du groupe. En 2013, ils sont lauréats de l'appel à projets CASDAR GIEE, ce qui leur permet de faire appel à un « coach » qui les aide à mieux organiser le travail en commun. En 2014, ils créent un groupement d'employeurs pour faciliter la gestion de la main d'œuvre et l'embauche de saisonniers.

Depuis 2010, chacun a continué d'engager des surfaces, à son rythme. Fin 2015, deux exploitations seront 100 % bio. Aujourd'hui, ils réfléchissent à la mutualisation de récoltes. Deux autres fermes voisines ont rejoint la dynamique et, au sein de leur CUMA, les nombreux échanges avec les autres adhérents laissent augurer un avenir prometteur.

Et si on mutualisait du foncier?

Mutualiser du matériel, des bâtiments, des équipements est une réalité dans bien des territoires. Mais la question du foncier reste encore à la marge. Au cœur de l'ancien bassin minier de Lens, une expérience singulière a vu le jour. Dans le Pas-de-Calais, la commune de Loos-en-Gohelle a mis en place un projet autour de l'alimentation durable, avec notamment un volet d'approvisionnement des cantines municipales avec des produits bio et locaux. Ayant saisi l'opportunité de récupérer 12 ha de terres agricoles, la mairie a lancé un appel à candidatures auprès des agriculteurs de la commune pour les cultiver



Herse étrille © GABNOR



Observations © GABNOR

en bio. Parmi les postulants, quatre agriculteurs ont choisi de mener ensemble ce projet.

Associés de la CUMA Verloosoise, l'une des plus importantes de la région, les quatre agriculteurs avaient déjà une habitude forte de travail en commun. L'un d'eux était déjà en bio, ce qui a facilité le démarrage de la conversion. Les autres y ont vu une manière de se tester techniquement et commercialement, tout en limitant les risques. De leur propre aveu, ils n'auraient sans doute jamais sauté le pas seuls. Une structure juridique a été créée sous la forme d'une SCEA.

Le matériel de désherbage mécanique étant déjà présent au sein de la CUMA, les premières parcelles ont pu être engagées rapidement dès l'hiver 2012-13. Les premières années ont plutôt tenu du tâtonnement. Pas simple d'organiser le travail et de répartir les responsabilités sur des parcelles qui appartiennent à tous. Convaincus de la nécessité de formaliser l'implication de chacun, ils ont pris du temps cet hiver pour y travailler ensemble. En 2015, les premières cultures bio ont fait leur apparition (pommes de terre, oignons, potimarrons). Une étape de plus dans cette découverte de la bio.

Un besoin nouveau : l'animation des dynamiques collectives de production

Tous ces agriculteurs ont trouvé à travers le groupe la possibilité de mettre en œuvre des pratiques nouvelles sur leurs fermes, de passer ensemble le cap de la conversion à l'agriculture biologique. Mais que l'on parle de bio, d'agro-écologie, ou plus globalement de changement de pratiques agricoles, on ne peut éviter d'aborder la question de l'accompagnement. Ces deux exemples mettent en évidence la complexité des projets mais aussi les besoins nouveaux qui émergent en termes d'accompagnement et d'animation de groupes.

C'est de ce constat qu'est né le projet CAP Vert (CAP pour coopération agricole de production), auquel participe le GABNOR. Piloté par la FNCUMA, il associe de nombreux acteurs qui travaillent de près ou de loin sur la thématique de l'accompagnement des groupes agricoles (TRAME, FNCIVAM, INRA, GAEC & Sociétés, Coop de France...). Sur la période 2014-2016, le projet se donne pour ambition de mieux comprendre les dynamiques collectives qui amènent au changement des pratiques agricoles pour mieux les accompagner par la suite. Il s'appuie pour cela sur six groupes pilotes, bios et non bios, répartis sur toute la France. Avec la mise en place des GIEE, il y a fort à penser que ces outils ont de l'avenir !

Contact **GABNOR** 

Robin EUVRARD :

03 20 32 26 32

robin.euvrard@gabnor.org

Filières et marchés

« Débouchés économiques recherchent polyculteurs bio »

Le 26 février dernier, la FNAB, Coop de France et l'APCA se sont donné rendez-vous au salon international de l'agriculture (SIA) sur le stand de Coop de France lors d'une conférence de presse intitulée « *Débouchés économiques recherchent polyculteurs bio* » afin de rendre compte de l'état actuel du marché des filières de grandes cultures biologiques. Ce fut l'occasion de rappeler qu'en 2015, le marché est stable et rémunérateur et qu'il manque des matières premières pour répondre aux besoins intérieurs de l'Hexagone : les nouveaux projets de conversion peuvent être accueillis !



De gauche à droite : Tony CHOCARDELLE (FNAB), Christophe LÉCUYER (Coop de France), Florent GAUJARD (polyculteur bio en conversion) et Étienne GANGNERON (APCA)
© Agrodistribution

Une agriculture innovante dans ses pratiques et qui répond à de nombreux enjeux

Tony CHOCARDELLE, secrétaire national grandes cultures de la FNAB, a rappelé les grands principes de la bio : absence de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques de synthèse, absence d'OGM. L'application du cahier des charges bio induit la mise en place de pratiques adaptées sur les systèmes de grandes cultures bio : rotation de cultures,

désherbage mécanique, fertilisation organique... « Ces techniques de production peuvent servir à l'ensemble des agricultures » a rappelé Tony CHOCCARDELLE. Le développement de la bio à grande échelle permet de préserver la qualité de l'eau, maintenir la fertilité des sols, favoriser la biodiversité, protéger la santé des agriculteurs et des consommateurs. « Quand j'ai commencé ma conversion, les voisins me disaient "tu verras tu vas faire un retour en arrière". J'ai au contraire le sentiment d'avoir fait un pas en avant avec une agriculture innovante et performante et qui répond aux nombreux enjeux auxquels doit faire face l'agriculture ».

Un marché français des céréales bio demandeur, actuellement importateur

Malgré un quasi-doublement des surfaces en grandes cultures et du nombre de producteurs depuis 2007 en France, les besoins intérieurs ne sont toujours pas couverts. En 2013, la part des importations était de 30% pour les céréales, 90% pour les graines de colza et 45% pour les tourteaux de soja. « Aujourd'hui on importe des céréales en France alors que la France est le premier pays producteur européen de céréales » souligne Christophe LECUYER, président de Coop de France. 48 coopératives et filiales réalisent actuellement 75% de la collecte nationale et maillent l'ensemble du territoire. Coop de France participe à l'élaboration de bilans de marchés réguliers en lien avec France AgriMer afin d'analyser les évolutions et d'envoyer des signaux clairs aux opérateurs économiques, ce qui permet d'ajuster correctement l'offre à la demande et d'éviter les crises de surproduction et de sous-production. « Depuis 2008, le marché des céréales bio affiche des prix stables ».

« C'est en abordant le problème de la faim dans le monde qu'il a su me convaincre de m'intéresser à la bio »

En 2007, Florent GAUJARD a repris la ferme familiale de ses parents à Fontenay-sur-Conie (28), en plein cœur de Beauce, sur des terres argilo-calcaires. Dès son arrivée sur l'exploitation, Florent, désireux de préserver ses sols, met en place des techniques sans labour et introduit des couverts végétaux multi-espèces. En 2013, il assiste à une conférence de Marc DUFUMIER, professeur en agriculture comparée à AgroParisTech et expert auprès de la FAO et de la Banque Mondiale. « Curieusement c'est en abordant le problème de la faim dans le monde qu'il a su me convaincre de m'intéresser à la bio. Il a su me sensibiliser au drame de nos exportations dans certains pays tiers qui tuent des agricultures locales ». Florent s'est alors interrogé sur ce qu'il pouvait faire. En termes de consommation, il était attentif depuis longtemps à la qualité des aliments et veillait à la saisonnalité des produits. « L'écart devenait trop important entre mes champs et mon assiette » explique-t-il. Aujourd'hui Florent a engagé un quart de la ferme en conversion. Il a choisi une conversion pas à pas. Dans six ans, son exploitation sera 100% bio. « Je préfère avoir un champ à moitié propre par la mise en place d'une rotation adaptée et un passage de bineuse moyennement efficace plutôt qu'un champ moyennement propre lié à une efficacité limitée des herbicides ». La conversion induit la mise en place d'un nouveau système de culture, plus en adéquation avec ses attentes.

Un modèle de développement de la bio raisonnable et continu

Étienne GANGNERON est président de la Chambre d'agriculture du Cher et en charge du dossier bio à l'APCA. Il est éleveur bovin bio depuis 18 ans. « À l'époque, j'ai connu des difficultés de commercialisation. Aujourd'hui on peut considérer qu'un polyculteur bio, où qu'il soit en France, pourra commercialiser ses produits. [...] Le modèle de développement de la bio en France est lent mais raisonnable dans la mesure où il est continu depuis des années. Nous avons à la fois besoin du soutien des pouvoirs publics, de l'engagement des opérateurs économiques et des structures de développement, ce qui est le cas aujourd'hui » affirme-t-il.

Trois organisations œuvrent au quotidien au développement de la bio :

- 70 conseillers spécialisés en AB recensés au sein des coopératives ;
 - 250 conseillers spécialisés en AB dans le réseau des Chambres d'agriculture ;
 - 300 conseillers spécialisés en AB dans le réseau FNAB.
- La vidéo de la conférence de presse sera bientôt mise en ligne sur notre chaîne YouTube.



La France, 3^{ème} pays européen en agriculture biologique

Le séminaire international de l'Agence BIO s'est tenu le 26 février au SIA. Élisabeth MERCIER, directrice de l'Agence BIO, a présenté les principaux chiffres clés. On retiendra en particulier que le développement de la bio est continu en France, devenue 3^{ème} pays européen bio derrière l'Espagne et l'Italie.

24% des surfaces mondiales et 13% des fermes bio mondiales sont dans l'Union Européenne.

La France représente au sein de l'Union européenne :

- 10% des 10.3 millions d'ha cultivés en bio (3^{ème} position)
- 10% des 257323 fermes bio (4^{ème} position)
- 4% du territoire agricole en bio (18^{ème} position)
- 23% des préparateurs bio de l'UE (1^{ère} position)
- 19% des achats de produits bio de l'UE (2^{ème} position)

Elle est le 3^{ème} pays européen producteur de céréales bio.

Le saviez-vous?



- C'est en Océanie que la part des surfaces bio est la plus importante (28%);
- C'est en Asie que la part de producteurs bio est la plus importante (36%).



Recherche et expérimentation

La résilience des fermes bio : comment être encore là demain ?

Quels choix effectuer sur sa ferme pour faire face aux aléas ? Comment s'adapter aux changements climatiques et à leurs incidences sur les écosystèmes ? Comment s'adapter aux évolutions des marchés bio ? Quelle trajectoire suivre face à un futur difficilement prévisible ? Ce sont des questions de plus en plus importantes dans un monde où l'incertitude grandit notamment par rapport aux évolutions climatiques.

Les fermes bio doivent trouver un juste équilibre entre résultats économiques, sociaux et environnementaux et ceci dans la durée : elles doivent donc être **résilientes**. Cette notion a été abordée lors du projet Rep'Air (des Repères pour l'Autonomie, l'Innovation et la Résilience des fermes bio) piloté en 2014 par la FNAB.

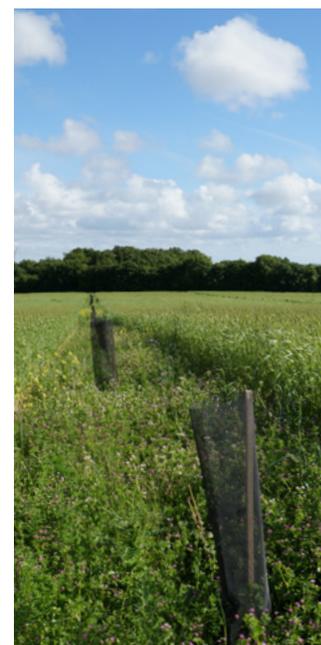
La résilience, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit de la capacité d'une ferme à s'adapter aux fluctuations et à supporter les perturbations, à se prémunir contre les risques climatiques, sanitaires, économiques et politiques et à anticiper ceux qui peuvent l'être.

Plusieurs facteurs contribuent à renforcer cette capacité. Il faut savoir préserver des marges de manœuvre pour ajuster ses décisions, maintenir de la diversité, être capable de changer de manière radicale, apprendre des difficultés passées. Les réseaux pour se former et partager les expériences sont une véritable ressource.

La résilience, un autre regard sur la performance des fermes

La recherche de l'optimisation technico-économique au sein des fermes peut s'opposer à la résilience, car elle va de pair avec une réduction des marges de manœuvre et des leviers pour s'adapter, et limite donc la capacité à faire face aux aléas. L'AFOCG du Pays Basque, structure d'accompagnement des producteurs en gestion et comptabilité, avait remarqué que certaines fermes qui avaient de bons résultats technico-économiques se retrouvaient rapidement fragilisées en cas de crise ou dans des contextes incertains et changeants. Ses travaux sur la résilience des fermes en élevage ovin lait concluent ainsi que les fermes qui ont les meilleurs résultats technico-économiques ne sont pas forcément les plus résilientes.



Ferme du Mont d'Or © FNAB

L'agriculteur au centre de la résilience



La résilience des fermes est bien entendu liée à leur structure, aux itinéraires techniques et/ou à la conduite d'élevage, à la diversité des productions, des ateliers, etc., mais elle passe tout d'abord par la capacité de résilience du pilote, c'est-à-dire ses capacités d'anticipation, d'apprentissage, son appartenance à des réseaux d'entraide, etc. La résilience est donc une notion théorique, qui fait bien écho à des questionnements et des pratiques de terrain. Elle fait son chemin dans notre réseau et va nous permettre d'interroger nos pratiques et d'aller plus loin dans l'accompagnement des agriculteurs bio.

Source : Interventions de Benoît DEDIEU (chef de département de l'INRA SAD), et de Gabrielle SICARD (chargée de mission InterAFOCG) lors du séminaire national organisé par la FNAB le 21 janvier 2015.

► Retrouvez le [compte-rendu](#) de la table ronde sur la résilience (séminaire national FNAB de restitution des travaux de REP'AIR du 21 janvier 2015).

Le semis direct en bio est-il possible ?

Faire du semis direct en bio, est ce possible ? Comment ? Avec quel matériel, quelles espèces et dans quelles conditions ? Voilà de nombreuses questions auxquelles des agriculteurs de Haute-Provence essaient de répondre dans le cadre d'un projet financé par le ministère de l'Agriculture et porté par la Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence en partenariat avec Agribio 04 (groupement départemental du réseau FNAB) et Arvalis.

Une pratique répandue en système classique

Depuis la fin des années 1990, quelques agriculteurs pionniers conventionnels des Alpes-de-Haute-Provence ont décidé de se passer du labour, voire d'abandonner complètement les outils de travail du sol pour faire du semis direct et parfois même du semis direct sous couvert vivant. Au fil du temps, ils ont mis en place des essais leur permettant d'améliorer les performances de leur système. L'abandon de la charrue s'est traduit par des économies importantes de consommation de fioul et une réduction du temps de travail par hectare. Le temps dégagé a favorisé une observation accrue des cultures. Cette démarche, couplée à une profonde réflexion sur les rotations, s'est traduite également sur le plan agronomique par une augmentation du taux de matière organique des sols, le développement de la biodiversité et l'amélioration de la structure du sol.

Quelles adaptations en système sans intrant ?

En parallèle de cette dynamique, des agriculteurs bio se sont également fortement intéressés à la réduction du travail du sol pour des raisons aussi bien agronomiques qu'économiques. En raison de l'interdiction des herbicides chimiques en bio, la gestion du niveau d'enherbement sur la parcelle est une priorité. Pour le couvert, le contrôle de sa repousse éventuelle ne peut donc se faire que par le choix d'espèces gélives ou par un travail du sol léger de type scalpage. Le semis direct en bio s'apparente donc plus pour le moment à du travail simplifié dont les avantages agronomiques sont nombreux. Semis de luzerne ou de sainfoin dans des chaumes d'orge ou de blé, semis de céréales dans une légumineuse au préalable scalpée ou bien semis de mélanges de blés panifiables avec un mélange de trèfle et de lotier dans des chaumes de tournesol, etc. : la diversité des pratiques est importante ! « *Le défi est de trouver des espèces qui permettent une bonne couverture du sol et qui ne posent pas de problème pour la culture ou la récolte en bio* » affirme Sébastien BENOIT, producteur bio à La Brillanne (04) et pratiquant le semis direct depuis quelques années. « *Le semis direct fonctionne davantage avec des apports de fertilisation qui permettent aux plantes de bien se mettre en place* ».



Semoir de semis direct
© Mathieu MARGUERIE



Semis de blé dur dans des résidus de sainfoin
© Mathieu MARGUERIE

Acquérir des références technico-économiques pour mieux appréhender ces systèmes innovants

Ces différentes initiatives intéressent de plus en plus les agriculteurs bio et conventionnels. Des groupes mixtes se mettent en place sur le terrain : la diversité des points de vue permet à tout le monde de progresser ! Pour l'heure, de nombreuses questions se posent : comment gérer l'aspect potentiellement concurrentiel du couvert végétal ? Quelles espèces choisir selon la succession de cultures ? Quelles performances agronomiques, économiques et environnementales de ces systèmes ? Notons que le changement des systèmes de cultures invite à construire de nouveaux référentiels en bio.

Afin d'accompagner cette dynamique, la Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence, Agribio 04 et Arvalis ont déposé une réponse à l'appel à projets CASDAR agro-écologie qui a été retenue. Démarré en 2014, le projet est organisé en quatre axes de travail pour une durée de trois ans :

- la réalisation d'un état des lieux des pratiques méditerranéennes en semis direct ;
- le suivi de parcelles en semis direct bio et non bio (analyse des composantes de rendement, du développement du couvert par rapport à la culture de vente, suivi agronomique de la parcelle tout au long de l'année) ;
- l'animation du groupe d'agriculteurs afin de hiérarchiser les besoins en matière d'expérimentation et de recherche sur le semis direct en PACA ;
- l'élaboration d'un guide des bons principes pour la mise en place de semis direct sur les exploitations bio et conventionnelles de PACA.

Une dizaine de producteurs, dont cinq bio, seront ainsi accompagnés dans le cadre de ce projet. De nombreuses visites et démonstrations seront organisées sur cette thématique durant les trois prochaines années afin de favoriser les échanges sur le terrain, de se poser collectivement les bonnes questions et d'y trouver des réponses adaptées à chacune des fermes. « *La mixité des groupes est une vraie richesse et un réel atout pour avancer dans nos réflexions* » souligne Mathieu MARGUERIE, technicien en productions végétales biologiques à Agribio 04.

Une méthodologie de diagnostic à la parcelle chez l'agriculteur

Le cœur du projet consiste à suivre des parcelles en semis direct : une méthodologie établie par Arvalis permet, par des notations précises et régulières tout au long des stades de développement du blé, de diagnostiquer *in situ* en parcelle agriculteur un système complexe.

Trois types de données sont rassemblés pour réaliser le diagnostic de la parcelle :

- les données agro-climatiques (type de sol, climat...) qui permettent d'estimer un rendement potentiel, c'est-à-dire le rendement que l'on attend sur un type de sol en fonction des conditions pédo-climatiques de l'année de suivi ;
- les facteurs limitant le rendement de la culture (adventices, maladies, ravageurs, structure du sol...);
- les composantes de rendement à la récolte (nombre d'épis par m², nombre de grains par épis, poids de mille grains, rendement, taux de protéines).

À la lecture des données recueillies et en reliant les observations au champ avec les données climatiques, il est possible de comprendre précisément ce qui s'est passé au champ. À partir de ce diagnostic, des pistes de progrès et d'amélioration des pratiques pourront être suggérées, notamment sur le choix des espèces, les stratégies de fertilisation et la gestion des résidus de culture.

Contact Agribio 04



Mathieu MARGUERIE :
04 92 72 53 95
mathieu.marguerie@bio-provence.org





Publications

En bio, semons la diversité

Les agriculteurs bio du réseau FNAB travaillent sur les semences de population depuis maintenant plus de 10 ans. La FNAB fait ainsi partie des quatre membres fondateurs à l'origine du Réseau Semences Paysannes (RSP), créé en 2003 lors des rencontres d'Auzeville.

Qu'y trouverez-vous?

- Quelques enjeux de la biodiversité cultivée pour les producteurs bio ;
- La situation réglementaire générale sur les semences de population ;
- Les actions du réseau FNAB sur les semences de population en grandes cultures ;
- Les personnes ressources du réseau travaillant sur les semences paysannes et les thèmes de leurs travaux ;
- Les partenaires multiples et précieux sur ce sujet.

► Le recueil est disponible sur [le site de la FNAB](#).



Pourquoi ce recueil?

Face à une demande grandissante des agriculteurs bio du réseau et une réglementation sur les semences de population en pleine mutation, il a paru important de réaliser ce recueil d'expériences du réseau FNAB sur les variétés de population en grandes cultures. Ceci tant pour présenter les acteurs de la FNAB travaillant sur les semences de population, que pour mettre en lien les structures travaillant sur cette thématique et apporter quelques notions de base (réglementation, aspects pratiques, expériences, ressources bibliographiques...).



Agenda

27 mai 2015

2^{ème} journée nationale sur l'agriculture de conservation des sols (Nouan-le-Fuzelier, 41): ateliers participatifs, conférences techniques, forum. Inscription et programme sur [le site de l'APAD](#).

10 juin 2015

Journée filière luzerne organisée par Bio Centre et ses partenaires (Manhecourt, 45): conférences, visite d'usine de déshydratation. Plus de détails [sur le programme](#).

13 juin 2015

Journée nationale suisse grandes cultures bio (Courtelle, Jura): cultures associées, variétés, démonstration de machines. Plus de détails sur [le site dédié](#).

18 juin 2015

Colloque « *Alimentation 100% AB en aviculture biologique* » (Angers): restitution des résultats des programmes de recherche MONALIM BIO, [ProtéAB](#), [ICOOP](#), [AVIBIO](#) et [AVIALIM BIO](#). Plus de détails sur [le site dédié](#).

Directrice de publication : Stéphanie PAGEOT (FNAB)

Comité de rédaction : Sébastien BONDUAU (CAB Pays de la Loire), Thierry BONNIER (CAB Pays de la Loire), Tony CHOCARDELLE (FRAB Champagne-Ardenne), Robin EUVRARD (GABNOR), Romain FREDON (GRAB Haute-Normandie), Maddalena MORETTI (GRAB Haute-Normandie), Cécile PERRET (Bio Centre)

Rédaction : Julie GALL et Anne HAEGELIN (FNAB)

Secrétariat de rédaction : Marion WADOUX (FNAB)

Conception graphique : Compote de Com' (www.compote-de-com.com)

Maquettage : Arthur BRUNET (FNAB)

Photo de couverture : CAB Pays de la Loire



• FNAB •
Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Cette publication bénéficie du soutien du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt. Sa responsabilité ne saurait toutefois être engagée.